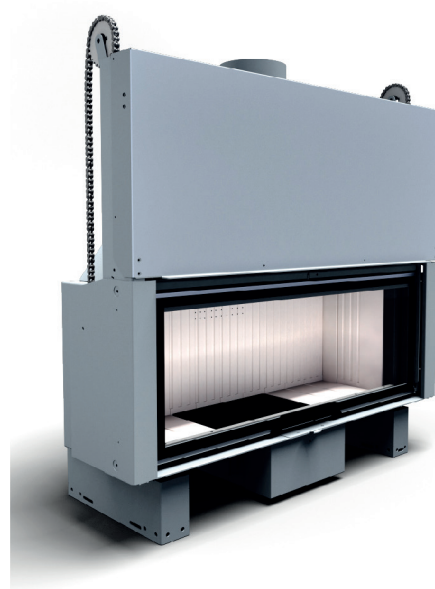


Notice d'installation et d'utilisation

Kaleo

Kaleo 80 / Kaleo 100 / Kaleo 120



 Testés selon norme
EN 16510-2-2

SOMMAIRE

<u>1. DESCRIPTION PRODUIT</u>	3
<u>2. DONNÉES TECHNIQUES ET DIMENSIONS</u>	4
2.1. Données techniques	4
2.2. Schémas techniques	5
<u>3. Installation de l'insert</u>	6
3.1. L'arrivée d'air comburant	6
3.2. Le conduit de fumée	6
3.3. Le conduit de raccordement	7
3.4. Le dimensionnement du conduit	7
3.5. Sécurité autour de l'insert	8
3.6. L'habillage de l'insert	9
3.7. La récupération de chaleur	9
<u>4. Utilisation de l'insert</u>	9
4.1. Les combustibles	10
4.2. L'allumage	11
4.3. Le rechargement	12
4.5. Nettoyage et entretien	13
<u>5. DÉPANNAGE</u>	14
5.1. Mise en arrêt de sécurité	14
5.2. Diagnostic des pannes et dysfonctionnements	15
<u>6. GARANTIE</u>	16

Nous vous remercions de votre confiance à travers l'achat de ce foyer Odyssee Design.

Cette notice vous permettra de vous familiariser avec l'utilisation de votre appareil et elle indique également la marche à suivre pour une bonne installation du foyer. Le distributeur et l'installateur d'un appareil à bois sont tenus de vous informer de sa bonne utilisation à partir de cette notice.

Avant de procéder à l'installation ou l'utilisation de cet appareil, veuillez lire attentivement cette notice. Elle doit être gardée en lieu sûr afin de pouvoir vous y reporter en cas de besoin pendant la période de chauffage.

La garantie n'est applicable que dans le cas du respect rigoureux de ces règles d'utilisation.

1. DESCRIPTION PRODUIT

Votre foyer possède une structure en acier. La chambre de combustion est habillée de briques réfractaires. Sous la grille foyère se trouve le cendrier.

Cet appareil fonctionne par convection naturelle. L'air de la pièce dans laquelle il est installé circule autour de la chambre de combustion pour réchauffer cet air afin de chauffer votre habitat.

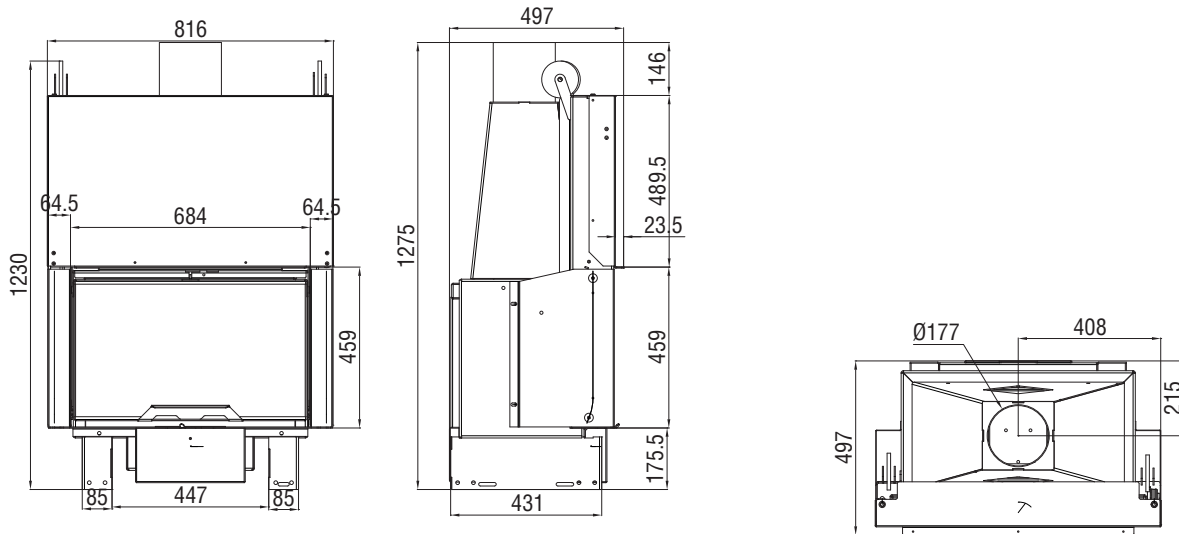
2. DONNÉES TECHNIQUES ET DIMENSIONS

2.1. Données techniques

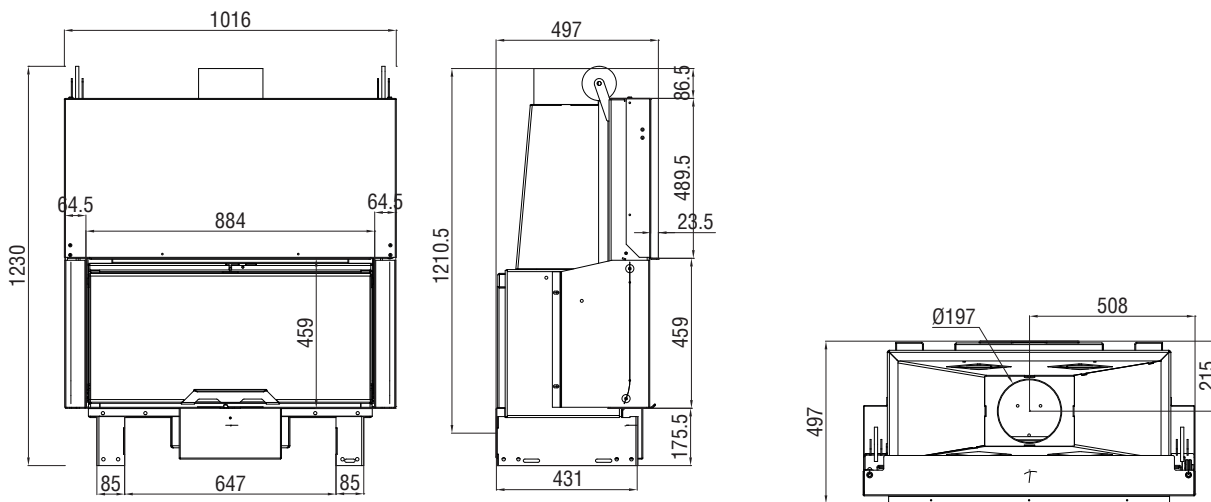
	Kaleo 80	Kaleo 100	Kaleo 120
INFORMATIONS PRODUIT			
Combustible	Bûches de bois	Bûches de bois	Bûches de bois
Fonctionnement	Intermittence	Intermittence	Intermittence
Taille maximale des bûches	50 cm	70 cm	90 cm
Poids	200 Kg	250 Kg	300 Kg
Chambre de combustion	Briques réfractaires	Briques réfractaires	Briques réfractaires
Norme	EN 16510-2-2	EN 16510-2-2	EN 16510-2-2
Type d'appareil	CA	CA	CA
BBC / RE 2020	Oui	Oui	Oui
Sortie de fumées	Ø 180 mm mâle - dessus	Ø 200 mm mâle - dessus	Ø 200 mm mâle - dessus
Entrée d'air frais	Ø 125 mm arrière ou dessous	Ø 125 mm arrière ou dessous	Ø 125 mm arrière ou dessous
Indice d'efficacité énergétique	103	103	106
Efficacité énergétique saisonnière	68 %	68 %	70 %
Classe énergétique	A	A	A
PERFORMANCES PRODUIT À PUISSANCE NOMINALE			
Puissance nominale	9,5 kW	11,5 kW	13,5 kW
Rendement	78 %	78 %	80 %
Consommation moyenne de bois	3,10 Kg/h	3,70 Kg/h	4,20 Kg/h
Émissions CO	1200 mg/nm ³ = 0,10%	1200 mg/nm ³ = 0,10%	1100 mg/nm ³ = 0,09%
Émissions de particules	20 mg/nm ³	20 mg/nm ³	20 mg/nm ³
Émissions Nox	105 mg/nm ³	105 mg/nm ³	100 mg/nm ³
Émissions COV	69 mg/nm ³	69 mg/nm ³	65 mg/nm ³
Température des fumées à la buse	329 °C	347 °C	365 °C
Taux de CO ²	9,1 %	10,3 %	11,4 %
Débit massique des fumées	10,5 g/s	11,2 g/s	11,8 g/s
Dépression nécessaire à la buse	12 Pa	12 Pa	12 Pa
PERFORMANCES PRODUIT À PUISSANCE PARTIELLE			
Puissance	6,1 kW	6,8 kW	7,5 kW
Rendement	75 %	75 %	75 %
Consommation moyenne de bois	1,80 Kg/h	2,10 Kg/h	2,30 Kg/h
Émissions CO	3100 mg/nm ³	3100 mg/nm ³	3100 mg/nm ³
Émissions de particules	25 mg/nm ³	25 mg/nm ³	20 mg/nm ³
Émissions Nox	100 mg/nm ³	100 mg/nm ³	80 mg/nm ³
Émissions COV	270 mg/nm ³	270 mg/nm ³	260 mg/nm ³
Température des fumées à la buse	278 °C	281 °C	283 °C
Taux de CO ²	6,8 %	6,9 %	6,9 %
Débit massique des fumées	8 g/s	9 g/s	9,9 g/s
Dépression nécessaire à la buse	7 Pa	7 Pa	7 Pa

2.2. Schémas techniques

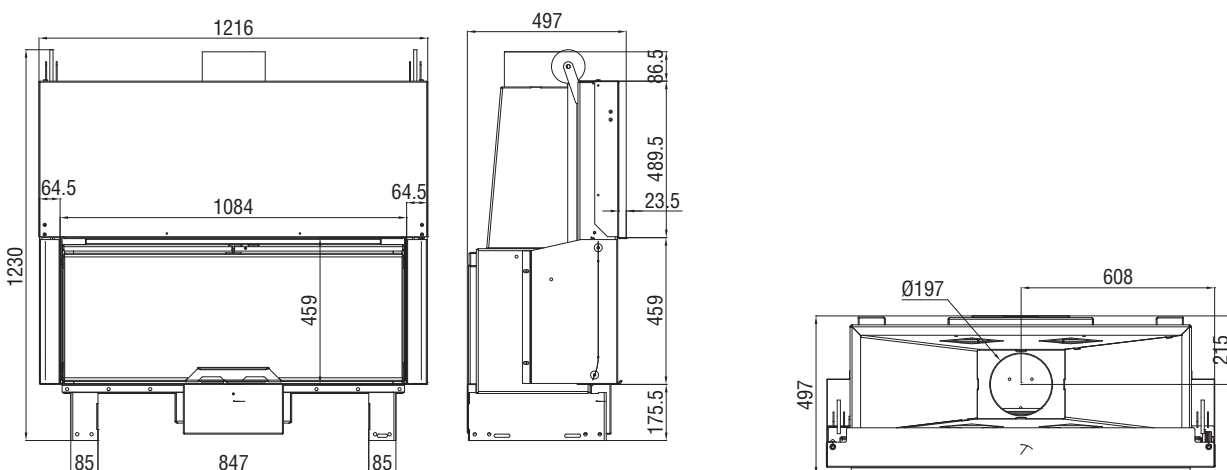
2.2.1. Kaleo 80



2.2.2. Kaleo 100



2.2.2. Kaleo 120



3. Installation de l'insert

Il est nécessaire de respecter tous les règlements nationaux, notamment ceux qui font référence à des normes nationales et européennes, lors de l'installation de l'appareil.

Il est nécessaire de ménager un accès pour le nettoyage de l'appareil et des grilles de hotte.

L'appareil est majoritairement recyclable. En fin de vie, il doit être démonté, trié et éliminé conformément aux réglementations locales en vigueur, par des filières de traitement adaptées.

Surveillance marché : La masse de la réserve de braises est respectivement de 300g, 450g et 600g, pour les Kaleo 80, 100 et 120. Le critère de fin de cycle d'essai correspond à 4,5% de CO₂.

3.1. L'arrivée d'air comburant

Conformément à la réglementation en vigueur, une entrée d'air de combustion suffisante doit être acheminée depuis l'extérieur dans le volume de la pièce où est installé l'insert ou bien directement jusqu'à la buse d'arrivée d'air frais de l'appareil. Nous vous conseillons la deuxième option.

Dans le cas d'une arrivée d'air indirecte, la section de passage d'air doit être de respectivement 100, 120 et 145 cm² minimum pour les Kaleo 80, 100 et 120 en prenant en compte le maillage de la grille extérieure. Dans le cas d'une arrivée d'air reliée directement à la buse d'arrivée d'air Ø125 mm de l'appareil, la section de la grille doit avoir été validée par le dimensionnement de conduit intégrant l'arrivée d'air. Nous déconseillons fortement l'installation d'une grille ayant un passage d'air inférieur à 100 cm².

Attention à ne pas vous référer aux résultats obtenus avec un précédent appareil dont les besoins en air pouvaient être très différents.

Dans le cas d'une arrivée d'air indirecte, veillez à ce que l'air de combustion ne soit pas prélevé par une VMC, une hotte ou un autre appareil de chauffage dans la même pièce. Utiliser ces appareils dans la même pièce ou dans le même espace que votre foyer peuvent perturber le fonctionnement de celui-ci.

En cas d'entrée d'air de combustion insuffisante, des dysfonctionnements comme une mauvaise combustion ou un refoulement de fumée peuvent apparaître.

Veillez également à ce que l'arrivée d'air ne soit pas obstruée.

Lors du dimensionnement du conduit, une arrivée d'air trop longue apportera des pertes de charge. Dans ce cas il faudra donc augmenter la section de l'arrivée d'air si le calcul de dimensionnement le demande.

3.2. Le conduit de fumée

Le foyer doit être raccordé à un conduit de fumée qui répond aux exigences du DTU 24.1. Voici quelques points du DTU 24.1 :

- Le conduit de fumée doit être classé G (résistant au feu de cheminée) et pourvu d'un marquage CE. Dans le cas d'un tubage de conduit existant, le tubage doit de plus être à double peau.
- Le conduit doit déboucher à l'air libre au moins 40 cm au-dessus du faîtage ou des bâtiments et obstacles situés à moins de 8 m du conduit. Dans le cas de toit plats (pente inférieure à 15°), prévoir un dépassement hors toiture de 1,2 m. Si ce toit plat possède un acrotère, dépassez celui-ci de 1 m.
- Le débouché du conduit doit être protégé des entrées d'eau de pluie par un chapeau.

- La section du conduit de fumée doit être constante sur l'ensemble de son parcours.
- Le conduit de fumée doit déboucher dans l'intégralité de sa section dans le local où se situe l'appareil. La jonction ne doit pas être dans l'épaisseur d'un plafond ou d'un faux-plafond.
- Les coudes du conduit de cheminée sont limités à un angle de 45° maximum et au nombre de deux. La hauteur du dévoiement ne doit pas excéder 5 m.
- La distance de sécurité aux matériaux combustibles autour du conduit de fumée métallique isolé est de 8 cm.
- Il ne peut y avoir qu'un seul appareil relié à un conduit de fumée.
- Si le conduit de fumée n'est pas dans la pièce où se situe l'appareil, il doit être inaccessible par le biais d'un coffrage ventilé ou d'une protection de conduit. On ne doit pas pouvoir le toucher afin d'éviter tout risque de brûlure.
- Avant d'envisager le raccordement, il convient de s'assurer de la parfaite propreté du conduit. Si nécessaire, effectuez un ramonage ou débistrage.
- L'appareil n'est pas conçu pour supporter la charge du conduit de fumée.

3.3. Le conduit de raccordement

Le conduit de raccordement qui relie l'appareil au conduit de fumée doit être réalisé conformément au DTU 24.2. Voici quelques points de ce DTU :

- Le conduit doit être classé G (résistant au feu de cheminée) et pourvu d'un marquage CE.
- Pour un foyer, le dévoiement est limité à 2 coudes d'un angle maximal de 45°. Les coudes à 90° sont donc interdits.
- La longueur du conduit de raccordement devra être aussi courte que possible (éviter plus de 2 m) afin de garder les fumées chaudes et d'éviter un encrassement trop rapide.
- Le conduit de raccordement doit rester uniquement dans la pièce où se situe l'appareil.
- La distance de sécurité aux matériaux combustibles autour d'un conduit de raccordement est égale à trois fois le diamètre de ce conduit en respectant un minimum de 37,5 cm. (Exemple : Ø150 = 45 cm tout autour du conduit). Cette distance n'est pas applicable dans une hotte de cheminée.

3.4. Le dimensionnement du conduit

Le conduit de fumée et le conduit de raccordement doivent être correctement dimensionnés à l'aide d'un logiciel selon la norme NF EN 13384-1 afin qu'ils assurent le tirage naturel nécessaire au bon fonctionnement de l'appareil.

Le tirage doit être compris entre 12 et 15 pascals en allure normale et doit descendre à 7 pascals environ au ralenti. En aucun cas, il ne doit descendre en dessous de 12 pascals en allure normale sous peine de mauvais fonctionnement. Un bon dimensionnement évitera également l'apparition de condensation qui pourrait entraîner l'encrassement et la corrosion du conduit.

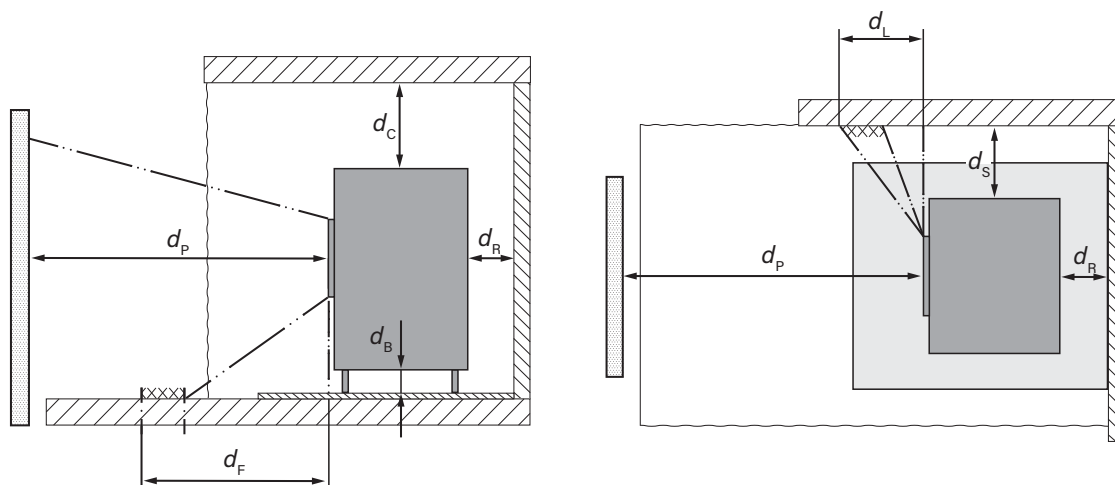
Le diamètre minimal du conduit de fumée peut être de 150 mm sous réserve d'un dimensionnement de conduit de fumée autorisant cette dimension. Le conduit de raccordement doit lui garder à minima le même diamètre intérieur que celui de la buse des fumées.

Si la dépression est trop importante, vous pouvez prévoir la pose d'un modérateur de tirage. Si elle est insuffisante, revoyez les caractéristiques du conduit (changement de diamètre, rehausse du conduit...).

Si la section du conduit est sur-dimensionnée, vos fumées vont condenser car elles ne vont pas rester chaudes jusqu'en sortie de toit. Dans ce cas, il faudra prévoir le tubage du conduit pour éviter ce phénomène.

3.5. Sécurité autour de l'insert

Lors de la mise en place de l'insert, les règles de distance de sécurité suivantes doivent être respectées par rapport aux matériaux combustibles :



Kaleo 80

Kaleo 100

Kaleo 120

Distances de sécurité aux matériaux combustibles

Distance de sécurité en façade (d_p)	150 cm	150 cm	150 cm
Distance de sécurité à l'arrière (d_R)**	15 cm	15 cm	15 cm
Distance de sécurité latérale (d_S)**	15 cm	15 cm	15 cm
Distance de sécurité devant l'avaloir**	10 cm	10 cm	10 cm
Distance de sécurité dessus (d_C)	75 cm	75 cm	75 cm
Distance de sécurité dessous (d_B)	20 cm	20 cm	20 cm
Distance de sécurité de rayonnement latéral (d_L)	0 cm	0 cm	0 cm
Distance de sécurité de rayonnement au sol (d_F)	50 cm	50 cm	50 cm

Distances de sécurité aux matériaux non-combustibles

Distance de sécurité à l'arrière (d_{Rnon})	5 cm	5 cm	5 cm
Distance de sécurité latérale (d_{Snon})	5 cm	5 cm	5 cm
Distance de sécurité dessus (d_{Cnon})	5 cm	5 cm	5 cm

**Ces distances incluent une isolation en laine de roche épaisseur 30mm. La lame d'air de convection présente entre le foyer et l'isolant est strictement nécessaire à la bonne ventilation de l'appareil. La zone « D » correspond à une zone dans laquelle aucun support conducteur de chaleur en contact avec des matériaux combustibles ne peut être installé. (Exemple : une structure métallique sur laquelle est fixé un panneau en bois). Ces données sont issues de l'essai de sécurité de l'appareil pour une bonne mise en oeuvre, il est nécessaire de respecter les minimums demandés par la NF DTU 24.2. Ou tout autre règle nationale en vigueur plus restrictive.

Protection du sol :

Le sol doit impérativement être réalisé en matériaux incombustibles.

Placez obligatoirement devant l'appareil une plaque de sol en acier de minimum 2 mm ou en verre trempé de minimum 6 mm dans le cas d'un revêtement de sol en bois, stratifié, PVC, moquette, ou autres matériaux combustibles. Il convient de faire dépasser cette plaque de sol devant la porte d'au moins 50 cm pour protéger le sol d'une éventuelle tombée de braise.

Vérifiez que la capacité portante du sol est suffisante. Dans le cas contraire, placez une plaque de répartition de charge ou prenez toute mesure adéquate nécessaire.

3.6. L'habillage de l'insert

L'habillage de l'insert doit être réalisé conformément au DTU 24.2 et en respectant nos prescription. En voici quelques-unes :

- L'habillage de la hotte doit être isolant ou isolé selon les règles du DTU. Pour insoler, il doit être installé de la laine de roche de minimum 90 Kg/m³ en 30 mm d'épaisseur ou bien des panneaux de silicate de calcium de 30 mm minimum et conçus pour les hottes de cheminées.
- Conserver une lame d'air de convection de minimum 30 mm entre l'isolant et l'insert.
- En cas de matériaux combustibles derrière la hotte, il faut soit enlever ces matériaux soit créer un mur d'interposition incombustible avec une deuxième lame d'air ventilée entre cette cloison de le matériau combustible.
- La hotte doit être ventilée par minimum 600 cm² de passage d'air libre en partie basse (entrée d'air de convection) et 650 cm² en partie haute à au minimum 30 cm du plafond (sortie d'air chaud).
- Le faux-plafond de la hotte doit être isolé et ventilé par un orifice haut et un orifice bas de minimum 20 cm² de passage d'air.

3.7. La récupération de chaleur

Si une distribution d'air chaud mécanisée est faite par puisage dans la hotte, se reporter à l'avis technique du fabricant de système. Un variateur doit impérativement être installé pour pouvoir ajuster le débit du système (150m³/h).

Dans le cas d'une installation de ce type de système, il est toutefois impératif de conserver les grilles de convection (haute et basse).

Le conduit de raccordement doit être de type N1 et si présence d'un modérateur, le retirer.

4. Utilisation de l'insert

Avant d'utiliser l'appareil, lire la notice et les recommandations avec attention. L'appareil doit être utilisé conformément à cette notice.

Il est nécessaire de respecter tous les règlements nationaux, notamment ceux qui font référence à des normes nationales et européennes, lors de l'installation de l'appareil.

L'appareil doit avoir été installé par un professionnel dans le respect des réglementations nationales et locales en vigueur dans la région où est réalisée l'installation.

L'appareil doit être installé dans une pièce suffisamment ventilée et de volume adapté, permettant

un apport d'air comburant permanent et un fonctionnement sans risque de refoulement des fumées. Les parois et le sol doivent être incombustibles ou protégés conformément aux distances de sécurité prescrites, et l'évacuation des fumées doit être assurée par un conduit conforme, accessible pour l'entretien. L'installation est interdite dans les locaux sanitaires, les chambres, les garages, les locaux non ventilés ou présentant une atmosphère dangereuse, ainsi que dans les pièces équipées d'une ventilation mécanique non compatible avec l'appareil.

Ne jamais apporter de modifications non autorisées sur l'appareil et utiliser exclusivement des pièces de rechange recommandées par nos soins ou nos revendeurs.

L'appareil n'est pas prévu pour fonctionner avec la porte ouverte. La porte doit toujours rester fermée sauf pour charger l'appareil en combustible ou pour procéder à l'entretien.

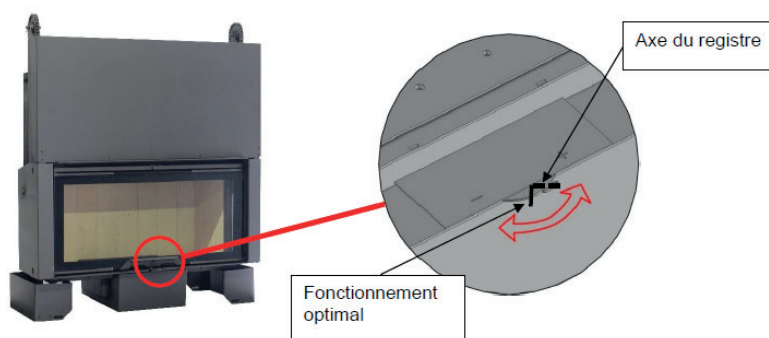
L'appareil ne peut pas être utilisé avec un conduit de fumée desservant plusieurs appareils et il doit fonctionner de façon intermittente.

Toutes les surfaces de l'appareil sont potentiellement des surfaces très chaudes, il est impératif de prendre toutes précautions pour éviter les risques de brûlures. Des objets combustibles positionnés autour de l'appareil peuvent s'enflammer par rayonnement donc il est important de respecter les distances de sécurité mentionnées précédemment dans cette notice.

Le foyer doit seulement être utilisé par des adultes. Soyez vigilants, ne laissez pas des enfants seuls avec l'appareil en fonctionnement.

En cas de non respect de cette notice et des normes nationales et européennes, un risque d'incendie existe. Les distances de sécurité aux matériaux combustibles autour du conduit de fumée, du conduit de raccordement et de l'appareil doivent être strictement respectées. L'entretien doit être régulier et correctement effectué. Utilisez du bois sec. Nous vous invitons à vous équiper d'un détecteur de fumées et de monoxyde de carbone.

L'appareil est majoritairement recyclable. En fin de vie, il doit être démonté, trié et éliminé conformément aux réglementations locales en vigueur, par des filières de traitement adaptées.



4.1. Les combustibles

Ce foyer est étudié et construit pour brûler des bûches de bois (I) ou du bois compressé non traité (K). Utiliser uniquement les combustibles recommandés.

Utilisez de préférence des bois durs comme le chêne, le charme, le hêtre ou le frêne. Ces bois sont plus denses et dégagent de la chaleur sur une plus longue durée. Un bois labellisé « NF bois de chauffage » va vous garantir un combustible de qualité.

Il est déconseillé d'utiliser des bois résineux comme le sapin ou le pin car ils brûlent vite et peuvent encrasser l'installation à cause de la sève contenue dans ces bois.

Si vous utilisez du bois compressé, ne mettez impérativement qu'une seule bûche à la fois (2 Kg) dans le foyer. Ces bûches ont un haut pouvoir calorifique et surcharger l'appareil entraînerait une trop forte

montée en température qui pourrait le dégrader.

Autre point très important, utilisez uniquement des bûches de bois avec un taux d'humidité compris entre 15 et 20%. Vous pouvez vérifier ce taux d'humidité en vous équipant d'un hygromètre et en piquant le bois à cœur sur une bûche fendue.

Brûler du bois humide chaufferait peu et entraînerait de la condensation dans le conduit. Cela l'encrasserait rapidement et risquerait, à terme, de produire un feu de conduit.

Afin d'atteindre un taux d'humidité inférieur à 20%, le bois doit avoir été stocké fendu pendant deux ans soit dans un local ventilé, soit à l'extérieur mais protégé des remontées d'humidité du sol. Il doit être bâché uniquement sur le dessus afin de le laisser respirer.

Combustibles interdits :

- Bois humide (taux d'humidité supérieur à 20%)
- Bois traité (contreplaqué, bois laqué, etc.)
- Carton
- Papier
- Charbon
- Combustibles liquides
- Plastique, ordures ménagères, etc.

Ne jamais utiliser d'essence, d'essence de lampe, de kérosène, d'allume-barbecue, d'alcool ou de liquides similaires pour allumer ou « rallumer » une combustion dans l'appareil. Maintenir tous ces liquides à bonne distance de l'appareil pendant son utilisation.

N'utilisez pas votre appareil comme incinérateur.

En cas d'utilisation d'un combustible inadéquat la garantie n'est plus applicable.

4.2. L'allumage

Il est nécessaire de vérifier l'absence d'obstructions du conduit de raccordement et du conduit de fumées avant un nouvel allumage à la suite d'une longue période d'arrêt.

Avant toute opération, il faut laisser sécher la cheminée si celle-ci a été installée avec le foyer. Suivant le degré d'humidité relatif, 3 à 5 semaines sont parfois nécessaires.

4.2.1. Spécifications au premier allumage :

Lors de la première mise en chauffe de votre foyer, nous vous conseillons de ventiler la pièce car il peut se dégager une odeur de peinture qui est liée à une liaison complète entre la peinture et le métal.

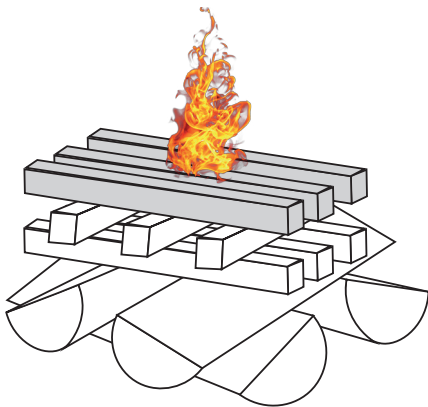
Votre premier feu devra être modéré pour ajuster le foyer à la température.

4.2.2. L'allumage inversé :

Nous vous conseillons d'utiliser la technique de l'allumage inversé. Elle consiste à faire brûler une pile de bûches du haut vers le bas contrairement à l'allumage traditionnel qui s'effectue du bas vers le haut.

Cette technique permet d'obtenir une combustion progressive du bois qui prépare l'installation à une montée en température tout en amorçant le tirage thermique.

De plus, l'allumage inversé est plus écologique car le feu allumé au-dessus de la pile de bûche va permettre de brûler et donc de capter les particules polluantes émises par l'allumage des plus grosses bûches en partie basse.



Avant tout allumage, veillez à ce que votre dispositif d'arrivée d'air comburant soit ouvert. La grille d'aération extérieure ne doit pas être obstruée.

Pour faire un allumage inversé :

1- Positionner parallèlement deux bûches fendues et espacées avec la partie fendue vers le haut.

2- (Optionnel) Croiser deux autres bûches de plus petite taille perpendiculairement aux deux de dessous.

3- Répéter l'opération avec du petit bois sur ces deux bûches.

4- Placer ensuite deux allume-feux naturels en haut du petit bois.

5- Ouvrir l'arrivée d'air en positionnant le registre vers la droite «+».

6- Vous pouvez enflammer les allume-feu et fermer la porte.

7- Une fois que toutes les bûches sont enflammées, que vous avez de la braise et une flamme vive, vous pouvez diriger le registre vers la gauche «-». Plus vous amenez le registre vers la gauche, plus vous fermez l'arrivée d'air afin de baisser l'intensité de votre feu. Les flammes doivent rester vives donc ne fermez pas complètement l'arrivée d'air secondaire. La position optimale est à 3/4 ouvert. Cela vous permettra également de garder plus longtemps une vitre propre.

Attention à ne pas surcharger votre appareil en combustible. Une surchauffe du corps de chauffe pourrait entraîner des dommages permanents au foyer. Si un élément de l'appareil ou du conduit de raccordement rougeoie, la surchauffe est largement atteinte. Ne dépassez pas une charge initiale de bois de plus de 5 Kg.

4.3. Le rechargement

Il faut recharger l'insert en bois lorsqu'il y a une absence de flammes et un lit de braises incandescentes dans le foyer. C'est le moment opportun pour remettre du bois et profiter d'une combustion plus écologique, complète et ainsi obtenir le rendement énergétique maximal de votre appareil. Ne dépassez pas une charge de bois de plus de 2,5 Kg lors d'un rechargement.

Pour obtenir les puissances nominale et partielles de votre appareil Kaleo, il a été chargé toutes les 40 minutes ces quantités de bois avec le registre d'air ouvert aux 3/4 :

- Kaleo 80 : 2 Kg de bois en deux bûches de 33 cm pour la puissance nominale. 1,4 Kg de bois en deux bûches de 25 cm pour la puissance partielle.
- Kaleo 100 : 2,55 Kg de bois en 3 bûches de 30 cm dont deux parallèles à la porte et une par-dessus en travers pour la puissance nominale. 1,3 Kg de bois en une bûche de 30 cm pour la puissance partielle.
- Kaleo 120 : 3 Kg de bois en 3 bûches de 30 cm dont deux parallèles à la porte et une par-dessus en travers pour la puissance nominale. 1,5 Kg de bois en une bûche de 30 cm pour la puissance partielle.

Avant le rechargement, ouvrez de nouveau l'arrivée d'air au maximum. Ouvrez la porte très lentement afin de ne pas attirer des fumées dans la pièce puis posez votre bois sur les braises en vous munissant de gants spécifiques. Fermez la porte et gardez les arrivées d'air ouvertes tant que vous n'avez pas une flamme vive. Vous pourrez ensuite réguler votre feu comme expliqué au point n°7 ci-dessus. Répétez cette opération autant que nécessaire.

4.5. Nettoyage et entretien

IMPORTANT : Avant de commencer tout travaux d'entretien et de nettoyage du foyer, toutes les parties de l'appareil doivent être froides. Il ne doit plus y avoir de braises dans les cendres et la vitre doit être froide.

4.4.1. Nettoyage extérieur de l'appareil :

Pour nettoyer l'extérieur de l'appareil, nous vous conseillons d'utiliser une éponge douce légèrement humide ou un chiffon doux. N'utilisez pas de détergents.

4.4.2. Nettoyage de la vitre :

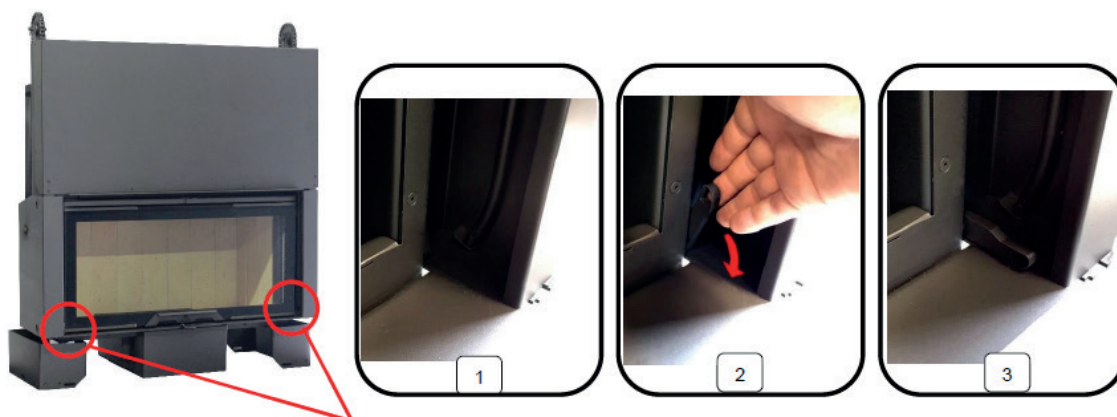
Vous pouvez frotter la vitre de votre appareil avec du papier journal humide trempé dans les cendres avant de rincer à l'eau avec une éponge.

Il existe également des éponges spécifiques avec un côté grattant non rayant pour nettoyer les vitres de l'insert sans produits.

Vous avez également l'option de nettoyer la vitre avec un produit détergent spécialement conçu pour les vitres de poêles. Ces produits sont efficaces mais dans la plupart des cas peu écologiques et nous saurions que vous conseiller les solutions respectueuses de l'environnement. De plus, certains détergents risqueraient de détériorer la peinture de votre foyer.

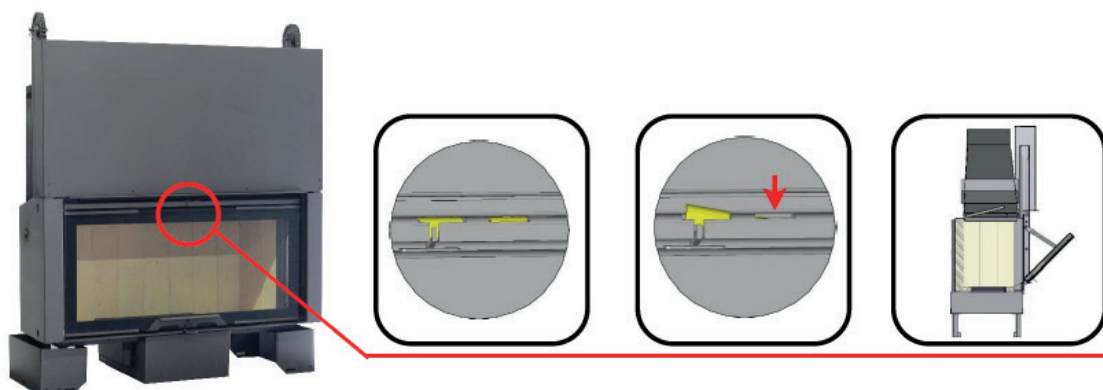
Pour rappel, si vous brûlez du bois sec en utilisant l'allumage inversé et en rechargeant sur lit de braises, vous limiterez le noircissement de votre vitre.

Ouverture de la porte pour nettoyage de vitre (oscillation)



Une commande de verrouillage se trouve en partie supérieure de porte. Une pression à l'extrémité droite de la commande vous permettra de libérer la porte par un mouvement d'oscillation. Il est nécessaire d'accompagner la porte dans son mouvement.

Cette action doit être réalisée uniquement lorsque l'appareil est froid et seulement dans le but de nettoyer la vitre.



4.4.3. Retrait des cendres :

Il est nécessaire de vider le cendrier lorsqu'il est plein pour éviter l'obstruction totale de la grille foyère par les cendres. L'arrivée d'air primaire passe par cette grille afin de répondre au besoin d'air comburant que demande l'allumage d'un feu.

Pour extraire ces cendres, utilisez la poignée du cendrier en étant muni de gants anti-chaleur afin de le retirer et le vider. Veillez bien à ce qu'il ne reste pas de braises dans les cendres car elles pourraient enflammer le réceptacle. L'utilisation d'un aspirateur à cendres permet d'éviter tout risque.

Concernant l'intérieur du foyer, nous vous conseillons de garder les cendres sur la grille foyère et sur la sole foyère. Ces cendres sont un isolant naturel et elles brûlent une seconde fois lorsque vous rallumez un feu.

4.4.4. Changement des joints de porte, des briques, de la grille foyère, de la vitre, etc. :

Si une de ces pièces vous semble avoir besoin d'être remplacée nous vous invitons à vous rapprocher de votre distributeur ou du professionnel qui suit l'entretien de votre appareil.

Votre ramoneur est également en mesure de vous conseiller sur le remplacement d'une pièce ou non lors d'une de ses interventions.

4.4.5. Ramonage et contrôle :

Le décret du 20/07/2023 impose le nettoyage et la vérification de l'appareil et de son conduit de raccordement une fois par an. Le conduit de fumée doit être ramoné une fois par an.

En fonction du département dans lequel est installé l'appareil, il peut exister un arrêté préfectoral plus restrictif qui impose par exemple deux ramonages du conduit de fumée par an.

Ces opérations doivent être effectuées par un professionnel qualifié qui devra effectuer l'entretien et le ramonage conformément au décret et à l'arrêté du 20/07/2023. Il vous sera délivré une attestation indiquant les opérations effectuées.

5. DÉPANNAGE

5.1. Mise en arrêt de sécurité

Le mode opératoire de mise en arrêt de sécurité de l'appareil en cas de dysfonctionnement comme une surchauffe (ex: rougeoiement de parois du poêle ou du conduit en cas de feu de cheminée) est le suivant :

- 1- Fermer immédiatement l'arrivée d'air de combustion en vous munissant d'un gant anti-chaleur
- 2- Ne pas ouvrir la porte du foyer
- 3- S'assurer qu'il n'y ait pas de matériaux combustibles à proximité de l'appareil
- 4- Ventiler la pièce si nécessaire
- 5- En cas de feu incontrôlé ou de surchauffe, n'utilisez surtout pas d'eau sur l'appareil et appelez les pompiers.
- 6- Ne remettez pas l'appareil en fonctionnement avec que l'installation soit contrôlée par un professionnel.

5.2. Diagnostic des pannes et dysfonctionnements

Problème	Cause possible	Solution possible
L'appareil ne chauffe pas correctement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tirage trop faible ▪ Pas assez de bois ▪ Bois trop humide ▪ Appareil sous-dimensionné ▪ Déфлекteur mal positionné ▪ Mauvaise gestion de l'arrivée d'air primaire et secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revoir le dimensionnement du conduit et vérifier le conduit de fumée et d'arrivée d'air (obstruction partielle...) ▪ Augmenter la quantité de bois en respectant les quantités maximales autorisées dans la notice ▪ Vérifier l'hygrométrie du bois avec un hygromètre à planter au cœur d'une bûche fendue. ▪ Vérifier les besoins de chauffage de l'habitation. ▪ Vérifier la position du défлекteur ▪ Vérifier la bonne utilisation du réglage d'arrivée d'air
L'appareil chauffe excessivement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tirage trop fort ▪ Trop de bois ▪ Appareil sur-dimensionné ▪ Déфлекteur manquant ou cassé ▪ Mauvaise gestion de l'arrivée d'air 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revoir le dimensionnement du conduit (installation d'un modérateur de tirage si besoin) ▪ Vérifier l'état du joint de porte ▪ Vérifier la présence et l'état du défлекteur ▪ Diminuer la quantité de bois ▪ Vérifier les besoins de chauffage de l'habitation. ▪ Vérifier la bonne utilisation du réglage d'arrivée d'air
Le bois brûle trop vite	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tirage trop fort ▪ Trop d'arrivée d'air ▪ Utilisation de bois résineux ▪ Bûches trop petites 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revoir le dimensionnement du conduit ▪ Vérifier la bonne utilisation du réglage d'arrivée d'air ▪ Utiliser du bois feuillus ▪ Utiliser les bûches plus grosses
Le bois brûle trop lentement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tirage trop faible ▪ Manque d'arrivée d'air ▪ Utilisation de bois trop humide ou trop vieux ▪ Bûches trop grosses ou en rondin 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Revoir le dimensionnement du conduit ▪ Vérifier la bonne utilisation du réglage d'arrivée d'air ▪ Vérifier l'hygrométrie du bois avec un hygromètre à planter au cœur d'une bûche fendue. ▪ Utiliser des bûches plus petites et/ou fendues en quartier
Accumulation de suie sur le verre Goudronnage de la chambre de combustion	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bois trop humide ▪ Tirage trop faible ▪ Mauvaise gestion de l'arrivée d'air ▪ Fonctionnement trop au ralenti 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier l'hygrométrie du bois avec un hygromètre à planter au cœur d'une bûche fendue. ▪ Revoir le dimensionnement du conduit ▪ Vérifier la bonne utilisation du réglage d'arrivée d'air ▪ Faire de plus grandes flambées
Plafond noirci	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Non respect des 30 cm entre le haut des grilles d'air chaud et le plafond ▪ Ventilation de hotte pas suffisante ▪ Utilisation de l'insert en sur-régime ▪ Refoulement de fumées à l'ouverture de porte 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérifier la conformité de la hotte à la norme et à la notice d'installation ▪ Ouverture de porte trop brusque au rechargement ▪ Tirage trop faible

6. GARANTIE

Dans le cadre de notre garantie pour le Kaleo, la garniture en briques et la structure générale du corps de chauffe est garanti 10 ans. Les mécanismes sont garantis 5 ans.

La déformation du corps de chauffe ne peut intervenir qu'en cas de surchauffe liée à une surcharge de bois. Cette déformation ne pourra pas être prise en garantie.

L'usure des joints, le bris des vitres et les effets chimiques ou physiques extérieurs pendant le transport ou le stockage sont exclus de la garantie.

Les défauts de peinture ne sont pas garantis. Toutefois, si vous nous transmettez un défaut dans un délai maximal de 15 jours après la pose, nous pourrions prendre en charge ce défaut si nous jugeons, après analyse, qu'il s'agit d'un problème de fabrication.

Nous rappelons à ce sujet que les dommages survenus pendant le transport ne nous incombent pas. Vérifiez bien la marchandise à réception et faites une réclamation auprès du transporteur en cas de problème.

Enfin, nous ne répondons pas des dommages indirects et directs qui sont causés par les appareils, comme les salissures provoquées dans la pièce par les produits de combustion ou l'échauffement d'un produit qui aurait été trop près de l'appareil.

L'installation et la mise en service sont sous la responsabilité de l'installateur. La garantie nous engage sur le produit tel qu'il est commercialisé.

Nous ferons le nécessaire pour appliquer la garantie si :

- L'appareil n'a pas été modifié sans notre accord.
- L'appareil est utilisé conformément à cette notice.
- L'installation a été faite par un professionnel conformément aux réglementations en vigueur ainsi qu'à cette notice d'installation.

La date de la facture fait foi pour le démarrage de la période de garantie.

Nous nous réservons le droit de choisir s'il est nécessaire de remplacer une pièce ou bien de la réparer. Le remplacement ou la réparation d'une pièce ne prolonge pas la période de garantie de l'appareil.

Nous n'acceptons aucune prise en charge des travaux de main-d'œuvre, de frais de déplacement ou autres indemnités.

Afin d'améliorer constamment la qualité de ses produits, Odyssée Design se réserve le droit de modifier ses appareils sans préavis. Date de livraison : / / Date d'achèvement de l'installation : / /

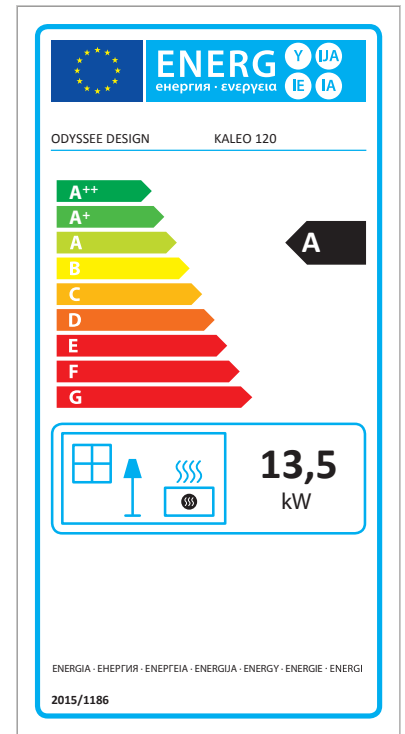
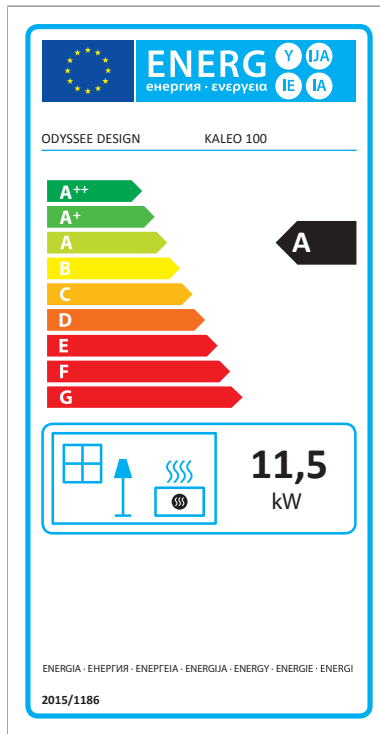
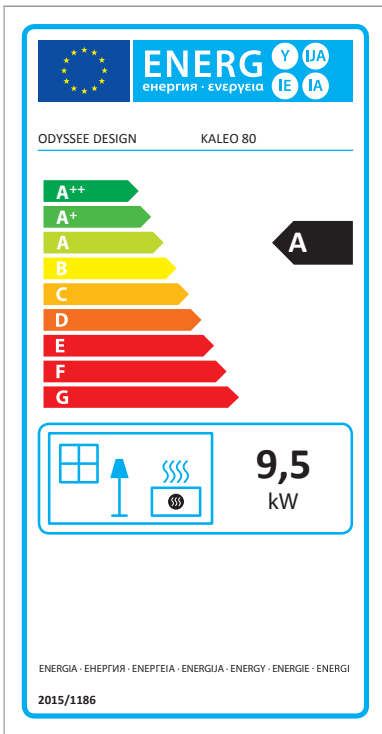
Recopier ci-dessous le numéro de série du poêle :

.....

Ce numéro de série devra être indiqué, le cas échéant, à votre revendeur pour les interventions après-vente et la fourniture des pièces de rechange.

Signature et tampon revendeur :

Signature du client :



KALEO 80



EN 16510-1:2022, EN 16510-2-2:2022

Type: MT240080FF	CA	I	INT	DOP : 0D005-2	N.Body : 1880
------------------	----	---	-----	---------------	---------------

Pnom:9,5 kW PSHnom:9,5 kW
 η nom : 78%
 COnom (13% O2) : 1200 mg/Nm3
 NOxnom (13% O2) : 105 mg/Nm3
 OGCnom (13% O2) : 69 mg/Nm3
 PMnom (13% O2) : 20 mg/Nm3

Ppart:6,1 kW PSHpart:6,1 kW
 η part : 75%
 COpert (13% O2) : 3100 mg/Nm3
 NOxpart (13% O2) : 100 mg/Nm3
 OGCpart (13% O2) : 270 mg/Nm3
 PMpart (13% O2) : 25 mg/Nm3

L,H,W : 816, 1275, 497	mm	
dR : 150	dS : 150	dB : 200
dP : 1500	dF : 500	dL : 0
dC : 750	dbuse : 180	

pnom : 12Pa | ppart : 7Pa

ODYSSEE
 3 RUE DES FRERES SIZAIRE
 35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE
 FRANCE

KALEO 100



26



EN 16510-1:2022, EN 16510-2-2:2022

Type: /

CA

I

INT

DOP : 0D006-2

N.Body : 1880

Pnom:11,5 kW PSHnom:11,5 kW
 η nom : 78%
CO_{nom} (13% O₂) : 1200 mg/Nm³
NO_{xnom} (13% O₂) : 105 mg/Nm³
OGC_{nom} (13% O₂) : 69 mg/Nm³
PM_{nom} (13% O₂) : 20 mg/Nm³

Ppart:6,8 kW PSHpart:6,8 kW
 η part : 75%
CO_{part} (13% O₂) : 3100 mg/Nm³
NO_{xpart} (13% O₂) : 100 mg/Nm³
OGC_{part} (13% O₂) : 270 mg/Nm³
PM_{part} (13% O₂) : 25 mg/Nm³

L,H,W : 1016, 1230, 497 mm

dR : 150 dS : 150 dB : 200

dP : 1500 dF : 500 dL : 0

dC : 750 dbuse : 200

pnom : 12Pa | ppart : 7Pa

ODYSSEE
3 RUE DES FRERES SIZAIRES
35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE
FRANCE

KALEO 120



26



EN 16510-1:2022, EN 16510-2-2:2022

Type: MT250120FF

CA

I

INT

DOP : 0D007-2

N.Body : 1880

Pnom:13,5 kW PSHnom:13,5 kW
 η nom : 80%
CO_{nom} (13% O₂) : 1100 mg/Nm³
NO_{xnom} (13% O₂) : 100 mg/Nm³
OGC_{nom} (13% O₂) : 65 mg/Nm³
PM_{nom} (13% O₂) : 20 mg/Nm³

Ppart:7,5 kW PSHpart:7,5 kW
 η part : 75%
CO_{part} (13% O₂) : 3100 mg/Nm³
NO_{xpart} (13% O₂) : 80 mg/Nm³
OGC_{part} (13% O₂) : 260 mg/Nm³
PM_{part} (13% O₂) : 20 mg/Nm³

L,H,W : 1216, 1230, 497 mm

dR : 150 dS : 150 dB : 200

dP : 1500 dF : 500 dL : 0

dC : 750 dbuse : 200

pnom : 12Pa | ppart : 7Pa

ODYSSEE
3 RUE DES FRERES SIZAIRES
35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE
FRANCE



Odyssee Design
3 Rue des freres Sizaires
ZAC de la touche Tizon
35230 Noyal-Châtillon-sur-Seiche
www.odyssee-design.fr